

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles
Commune de SAMOËNS

Carte réglementaire

- Réglementation des zones**
- Zones à prescriptions fortes, inconstructibles
 - Zones à prescriptions fortes, reconstruction sous conditions
 - Zones à prescriptions faibles à moyennes, constructibles sous conditions
 - Zones à prescriptions limitées - aléa avalanche de référence exceptionnelle
 - Forêts à fonction de protection
 - Périmètre réglementé

Identification des zones

40 X
Règlements applicables
Numéro de zone

Échelle: 1 / 5000
0 100 200 m

CARTE 3/3
PLANCHE SUD

Source des données : Périmètre : IGN-BIG-CARTO
Fond de plan : Origine DOGIP
cadastre © Droits de l'Etat réservés

